



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 10 janvier 2020

## Communiqué de presse

### PRIME AUX PETITS RUMINANTS CAMPAGNE 2020

Le service Agriculture et Forêt de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) informe les éleveurs d'ovins-caprins que la période de dépôt des demandes de prime aux petits ruminants 2020 (PPR) s'étend du 6 janvier au 31 janvier 2020.

**Attention : les aides animales doivent obligatoirement être déclarées via Telepac**

➔ Pour les demandeurs possédant un numéro pacage en télédéclarant sur le site internet [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr) :

- se connecter en utilisant votre numéro pacage et votre mot de passe ;
- en cas de perte du mot de passe, cliquez sur « créer un compte ou mot de passe perdu », complétez toutes les informations et renseignez le code telepac 2020 ou à défaut le code telepac 2019 (création d'un nouveau mot de passe).

➔ Pour les nouveaux demandeurs en se rapprochant de la DAAF située rue des pionniers à Fort-de-France, munis des pièces suivantes :

- copie carte nationale d'identité recto-verso
- relevé d'identité bancaire au nom du demandeur
- n° de SIRET
- n° de détenteur (n° de cheptel)
- recensement annuel ovins-caprins 2019

Pour toute information complémentaire, les demandeurs peuvent contacter Jocelyne OPTALY ou Laurent PULVAR au 0596 71 21 01 / 71 20 83,

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42  
[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pret.gouv.tr](http://www.martinique.pret.gouv.tr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972

